



AVIS PUBLIC

VENTE À L'ENCHÈRE PUBLIQUE POUR TAXES IMPAYÉES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière à la Ville de Saint-Pamphile :

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Pamphile a ordonné à la soussignée, conformément à la *Loi sur les cités et villes*, de vendre à l'enchère publique les immeubles ci-après désignés pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires ainsi que des intérêts et frais encourus et à encourir, à moins que lesdites taxes, intérêts et frais ne soient payés avant l'heure prévue pour la vente. Ladite enchère publique aura lieu à la **Salle du conseil de l'Hôtel de Ville** sis au 3, route Elgin Sud à Saint-Pamphile, le **21^e jour de juillet 2022 À 10 HEURES**;

QUE l'adjudicataire devra produire un document attestant son identité. Si l'adjudicataire est une personne morale, le représentant devra produire un document l'autorisant à enchérir et une copie des lettres patentes;

QUE l'adjudicataire devra payer immédiatement le prix de son adjudication en argent comptant ou chèque certifié;

QUE l'immeuble ci-après décrit sera vendu sujet au droit de retrait d'un an.

Propriétaires : Éric Bourgault

Matricule : F 6002 03 0284

Désignation : Un immeuble désigné comme étant le lot 5 868 340 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de L'Islet

Adresse civique : 139, route Elgin Sud, Saint-Pamphile

Taxes dues (capital et intérêts au 22 juin 2022) : 885.76\$

Donné à Ville de Saint-Pamphile, ce 29^e jour de juin deux mille vingt-deux.

Alexandra Dupont

Alexandra Dupont, directrice générale et greffière